Pour diffusion immédiate : 24/07/2026 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

UN MOIS APRÈS LES SÉISMES DÉVASTATEURS, LA GOUVERNEURE HOCHUL LANCE UN SITE INTERNET METTANT À LA DISPOSITION DE LA COMMUNAUTÉ VÉNÉZUÉLIENNE ET DE SES SOUTIENS, À TRAVERS L'ÉTAT DE NEW YORK, DES RESSOURCES ESSENTIELLES

Les ressources comprennent des informations sur les moyens de soutenir les efforts de reconstruction et d'aide, ainsi que des conseils pour se prémunir contre les arnaques aux dons

Le site internet de la gouverneure est accessible ici

La gouverneure Kathy Hochul a lancé aujourd'hui un nouveau site internet proposant des ressources à la communauté vénézuélienne et à ses soutiens dans l'ensemble de l'État de New York. Un mois après les séismes dévastateurs qui ont frappé le pays, le Venezuela demeure confronté à une situation dramatique, et la gouverneure Hochul continue d'appeler les New-Yorkais à soutenir les efforts de secours et de reconstruction. Consciente des liens étroits qui unissent l'État de New York à la communauté vénézuélienne, elle s'est associée à la Hispanic Federation afin de mettre à disposition des ressources destinées à soutenir les efforts d'aide humanitaire dans la région, tout en sensibilisant le public aux risques d'escroqueries liées aux dons.

La gouverneure Hochul a déclaré : « Un mois après les séismes dévastateurs, des milliers de familles vénézuéliennes, y compris de nombreuses familles établies ici, dans l'État de New York, sont toujours confrontées à une perte inimaginable et à une profonde incertitude. J'encourage les New-Yorkais à continuer de faire preuve de la générosité qui caractérise notre État en soutenant des organisations humanitaires de confiance qui apportent une aide sur le terrain. Si vous choisissez de faire un don, je vous invite à rester vigilant face aux escroqueries afin de vous assurer que chaque dollar parvienne effectivement aux personnes et aux communautés qui en ont le plus besoin. »

Alors que le Venezuela fait toujours face aux conséquences de cette catastrophe dévastatrice, la gouverneure Hochul a réaffirmé son soutien au statut de protection temporaire (Temporary Protected Status) pour les Vénézuéliens qui y sont admissibles, estimant que nul ne devrait être contraint de retourner dans un pays confronté à une crise humanitaire.

Soutenir les efforts d'aide humanitaire

Un mois après les séismes dévastateurs qui ont frappé le Venezuela, l'État de New York demeure déterminé à soutenir ses voisins du monde entier en période de crise. Dans le cadre de nos efforts continus pour soutenir les communautés touchées, nous mettons à disposition les ressources proposées par la Hispanic Federation à l'intention des personnes souhaitant contribuer aux efforts de secours et de reconstruction.

Hispanic Federation – Ayuda a los Pueblos (Aide aux populations) Venezuela Disaster Relief (Aide d'urgence pour le Venezuela)

- La Hispanic Federation, la plus grande organisation latino à but non lucratif fondée sur l'adhésion aux États-Unis, a annoncé la création d'un fonds d'aide d'urgence de 100 000 dollars intitulé : Ayuda a los Pueblos : Venezuela Disaster Relief.
- Ce fonds s'appuie sur des partenariats avec des organisations telles qu'AID for Life et Casa de Venezuela Orlando, qui entretiennent des liens étroits avec des groupes locaux mobilisés pour fournir une aide humanitaire d'urgence, notamment des denrées alimentaires, de l'eau potable, des abris d'urgence et des fournitures essentielles dans l'ensemble du Venezuela.

Aid for LIFE – Venezuela Earthquake Emergency Relief Fund

- Des équipes déployées sur le terrain au Venezuela évaluent en temps réel les besoins immédiats des communautés touchées et fournissent des denrées alimentaires, de l'eau potable et des fournitures médicales.
- Les dons sont versés directement aux équipes présentes au Venezuela, qui coordonnent leurs actions avec des organisations locales, notamment des étudiants de l'Universidad Central de Venezuela participant aux opérations de sauvetage, ainsi qu'avec des hôpitaux et des cliniques ayant un besoin urgent de fournitures médicales.

Casa de Venezuela Orlando – Emergency Relief Response

- En partenariat avec le Réseau des organisations vénézuéliennes aux États-Unis et des organisations locales, ce programme apporte un soutien continu et à long terme aux communautés en fournissant une aide médicale d'urgence, des fournitures essentielles et un soutien psychologique aux familles, tant au Venezuela qu'à l'étranger.

World Central Kitchen - Venezuela Emergency Food Relief

- En s'associant à des organisations présentes sur le terrain et en mobilisant un réseau de camions-restaurants ou de cuisines d'urgence, WCK fournit aux communautés touchées par des catastrophes des repas fraîchement préparés, adaptés à leurs habitudes alimentaires, ainsi que de l'eau potable et de la glace.
- A servi plus d'un million de repas dans les semaines qui ont suivi les récents séismes au Venezuela et a soutenu des cuisines communautaires en leur fournissant des denrées alimentaires, des équipements de cuisine, des améliorations de leurs infrastructures ainsi que des formations culinaires afin de renforcer leurs capacités.

Éviter les escroqueries liées aux dons

Chaque fois qu'une catastrophe survient, des escrocs cherchent à exploiter la générosité des personnes désireuses de venir en aide aux victimes. Les séismes qui ont frappé le Venezuela offrent aux fraudeurs l'occasion de créer de fausses associations caritatives ou de se faire passer pour des victimes sinistrées afin de susciter la compassion. D'autres créent des sites internet imitant ceux d'organisations caritatives légitimes afin de soutirer de l'argent et/ou des informations personnelles à des donateurs de bonne foi.

Afin d'éviter que les dons ne tombent entre de mauvaises mains, la Division de la protection des consommateurs (Division of Consumer Protection) du Département d'État (Department of State) de l'État de New York recommande de prendre les précautions suivantes :

- **Contrôlez le vendeur :** Les escrocs se font de plus en plus souvent passer, sur les réseaux sociaux, pour des amis, des membres de la famille ou des partenaires amoureux afin de solliciter des dons. Si vous recevez en ligne une demande de don non sollicitée, même si elle semble provenir d'une personne que vous connaissez, contactez directement cette personne par un autre moyen de communication afin de vérifier la légitimité de la demande. Ne cliquez sur aucun lien et ne remplissez aucun formulaire avant d'avoir vérifié la provenance de la demande. Si la demande émane d'une personne que vous n'avez rencontrée que récemment en ligne, il s'agit très probablement d'une escroquerie et vous devez faire preuve d'une vigilance particulière.
- **Méfiez-vous des fausses organisations caritatives :** Certains escrocs créent de fausses « organisations caritatives » et tentent de tromper le public en leur donnant des noms similaires à ceux d'organisations caritatives bien connues. Vérifiez attentivement le nom complet de l'organisation caritative, son adresse internet, ses coordonnées et toute autre information pertinente. Les escrocs peuvent copier ou imiter le nom d'une organisation connue et digne de confiance afin de vous escroquer.
- **Renseignez-vous sur l'organisation caritative :** Ne vous fiez pas uniquement au site internet de l'organisation caritative. Avant d'effectuer un don à une organisation caritative, effectuez une recherche en ligne en utilisant le nom de

l'organisation accompagné de mots-clés tels que « avis » ou « escroquerie ». La Commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission) recommande de consulter les rapports et les évaluations d'organisations caritatives disponibles sur Give.org, Charity Navigator, CharityWatch ou Candid afin de vérifier leur fiabilité. Vous pouvez également vérifier auprès de l'Administration fiscale fédérale (Internal Revenue Service, IRS) que l'organisation caritative est bien enregistrée. Le Bureau de la procureure générale (Office of the Attorney General) recommande également de consulter le Registre des organisations caritatives (Charities Registry) ainsi que les rapports financiers qui y sont disponibles avant d'effectuer un don, afin de s'assurer que l'organisation caritative est financièrement saine.

- **Ne cédez pas aux tactiques de pression :** Bien que la situation soit urgente, les consommateurs ne doivent pas céder aux pressions les incitant à faire un don immédiatement. Les escrocs cherchent souvent à vous pousser à faire un don immédiatement, ce qui peut vous faire passer à côté des signes d'alerte révélant une escroquerie. Méfiez-vous des courriels envoyés par de prétendues « victimes » ou par des personnes sollicitant des dons en s'appuyant sur des récits bouleversants et en vous pressant de faire un don immédiatement. Ne versez pas d'argent à des démarcheurs téléphoniques qui vous contactent sans que vous l'ayez sollicité. Demandez plutôt à votre interlocuteur de vous envoyer des informations écrites sur l'organisation caritative ainsi que sur les modalités de don, si vous souhaitez y contribuer.
- **Protégez vos informations personnelles :** Ne communiquez jamais votre numéro de sécurité sociale, les informations relatives à votre carte de crédit ou de débit, ni toute autre donnée personnelle permettant de vous identifier en réponse à une demande de don non sollicitée. Si vous effectuez un don en ligne, assurez-vous que votre connexion internet est sécurisée avant de répondre à une demande de don.
- **Demandez à quoi servira votre don :** Les consommateurs souhaitent avoir l'assurance que leur don bénéficie directement aux victimes. Une organisation caritative légitime doit être en mesure de vous indiquer quelle part de votre don est directement affectée aux actions qu'elle mène et quelle part est consacrée aux frais administratifs.
- **Privilégiez les dons par chèque ou par carte de crédit :** N'effectuez jamais de don en espèces, au moyen de cartes-cadeaux, de cryptomonnaies ou de tout autre moyen de paiement difficile à retracer. Effectuez votre don par chèque ou par carte de crédit afin de conserver une preuve de votre don. Établissez les chèques à l'ordre de l'organisation caritative, et non d'un particulier. Si vous choisissez d'effectuer un don sur le site internet d'une organisation caritative, assurez-vous que celui-ci est sécurisé et que votre ordinateur est équipé de la dernière version d'un logiciel antivirus.

Si vous pensez avoir été confronté à une tentative frauduleuse de collecte de dons, vous pouvez déposer une plainte auprès de la Division de la protection des consommateurs (Division of Consumer Protection) du Département d'État (Department

of State) de l'État de New York. Les consommateurs peuvent déposer une plainte à tout moment sur le site www.dos.ny.gov/consumer-protection.

La ligne d'assistance aux consommateurs (Consumer Assistance Hotline) de la Division est accessible du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés de l'État, de 8 h 30 à 16 h 30, au 1-800-697-1220. Vous trouverez davantage d'informations et de conseils en suivant la Division de la protection des consommateurs sur les réseaux sociaux X et Facebook.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure : ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

SE DÉSABONNER
Pour vous désabonner de ce groupe et ne plus recevoir ses courriels, envoyez un courriel à l'adresse suivante : press.release+unsubscribe@exec.ny.gov.